

Direction du budget

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

Décision du 27 mars 2018 portant nomination d'un référent déontologue (direction du budget)

La directrice du budget,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 28 *bis*;

Vu le décret n° 2017-447 du 27 mars 2017 portant organisation de la direction du budget;

Vu le décret n° 2017-519 du 10 avril 2017 relatif au référent déontologue dans la fonction publique;

Vu l'arrêté du 27 mars 2017 modifié portant organisation de la direction du budget;

Vu l'arrêté du 18 novembre 2017 portant application dans les ministères économiques et financiers du décret n° 2017-519 du 10 avril 2017 relatif au référent déontologue dans la fonction publique,

Décide:

Article 1^{er}

Mme Isabelle KERZÉRHO, attachée hors classe, en fonction au bureau des ressources humaines, est nommée référent déontologue de la direction du budget, pour une durée de deux ans à compter du lendemain de la parution de la présente décision.

Article 2

La présente décision est publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 27 mars 2018.

La directrice du budget,
Pour la directrice du budget :
La chef de service,
SOPHIE MANTEL